



COMITÉ PERMANENT INTER-États DE LUTTE  
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR  
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS  
DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL

اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل

Acquis du CILSS  
dans les domaines de  
la **GESTION DURABLE  
DES TERRES ET  
DE L'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE**



*50 ans d'engagement au service des populations  
sahéliennes et ouest-africaines*



**ACQUIS DU CILSS DANS LES DOMAINES  
DE LA GESTION DURABLE DES TERRES  
ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. CONTEXTE</b>	<b>5</b>
<b>2. ACQUIS DU CILSS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES ET DE LA GESTION DES CHOCS CLIMATIQUES</b>	<b>6</b>
2.1. Information et la formation sur la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres (GDT)	6
2.2. Appui et coordination des politiques de lutte contre la désertification et gestion durable des terres	15
2.3. Initiatives dans le cadre du renforcement de la résilience du Pastoralisme au Sahel	18
2.4. Mobilisation de ressources financières pour la mise en oeuvre de projets multi-pays de lutte contre la désertification et d'adaptation à la variabilité et au changement climatique	21
2.5. Capitalisation, partage et diffusion des informations, des meilleures pratiques de gestion durable des terres, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique	23
<b>3. PERSPECTIVES</b>	<b>28</b>

# 1. CONTEXTE

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, assurer de manière durable la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations demeure l'un des défis majeurs auxquels la sous-région continue de faire face. Avec l'accroissement actuel de la fréquence et de l'amplitude des événements climatiques et hydrologiques extrêmes, les enjeux de la gestion durable des terres et des ressources en eau vont au-delà de la question de la sécurité alimentaire et englobe la sécurité humaine de manière générale.

En effet, la dégradation des terres, consécutive aux chocs climatiques récurrents, et la multiplication des besoins d'une population humaine et animale sans cesse croissante ont eu comme corollaires le déclin de la productivité des terres avec des conséquences multiples dont la perte de la biodiversité et de la fertilité des sols. Ces phénomènes ont directement affecté des dizaines de millions de personnes en Afrique de l'Ouest, particulièrement au Sahel où les deux tiers (2/3) des terres sont arides et désertiques. Le nombre croissant de personnes vulnérables qui subissent les effets négatifs de la dégradation des terres constitue une préoccupation majeure pour la région.

C'est dans ce contexte que, depuis 50 ans, le CILSS et ses partenaires s'activent à atténuer les effets de la désertification et des événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations en Afrique de l'Ouest et au Sahel (AOS).

Les actions et les initiatives entreprises dans la région s'articulent globalement autour de quatre pôles, à savoir :

- l'information et la formation sur la gestion durable des terres et les effets du changement climatique ;
- la gouvernance des ressources naturelles et des initiatives climat à travers un appui aux politiques ;
- la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre de projets multi-pays de lutte contre la désertification et d'adaptation à la variabilité et au changement climatiques aux niveaux local, national et régional à travers la fourniture de services climatiques ;
- la capitalisation et la diffusion de meilleures pratiques de Gestion Durable des Terres (GDT) et d'adaptation et atténuation du changement climatique.

Ces actions exécutées à travers plusieurs projets ont eu des impacts et permis de créer des conditions politiques, stratégiques et techniques pour la promotion de la GDT et le renforcement de la résilience de la région face au changement climatique.

Les perspectives en matière de gestion des ressources naturelles et changement climatique ont été déclinées dans le Plan Stratégique 2050 et le Plan de travail 2023-2030 du CILSS.



## 2. ACQUIS DU CILSS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES ET DE GESTION DES CHOCS CLIMATIQUES



### 2.1. Information et formation sur la lutte contre la désertification et la Gestion Durable des Terres (GDT)

Le CILSS, à travers le Centre Régional AGRHYMET, développe et promeut le transfert de technologies en vue d'améliorer la base de connaissances sur les potentialités physiques du milieu, la localisation et le suivi des secteurs d'extension de l'activité humaine, l'évaluation et la surveillance continue de l'évolution de certains écosystèmes et la surveillance régulière des conditions de dégradation de l'environnement sahélien. Ces actions vont de la collecte des données de base (climatologiques, hydrologiques, agro-météorologiques, agricoles, phytosanitaires, pastorales, démographiques, etc.) et satellitaires (NOAA, METEOSAT, LANDSAT, SPOT-VEGETATION, MODIS, CORONA, SRTM, etc.) en vue d'assurer une veille environnementale continue.

#### 2.1.1. Gestion du risque de sécheresse et alerte précoce

##### *Bases de données thématiques nationales et régionales*

L'élaboration d'informations de qualité, crédibles et fiables, exige la mise en place de bases de données thématiques nationales et régionales bien structurées. C'est pourquoi le CILSS, en étroite collaboration avec ses pays membres et ses partenaires, collecte, gère, analyse les données thématiques à l'échelle régionale et appuie les États à mettre en œuvre des bases de données au niveau des 17 pays CILSS/CEDEAO.

##### *Dans le domaine de la gestion du risque*

Le CILSS a su mettre en place, notamment à travers le CRA, un dispositif régional de collecte et de gestion performante des données environnementales indispensable à la prévision et à l'anticipation des risques climatiques, phytosanitaires ou acridiens. Ce dispositif, illustré notamment par (i) le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), (ii) le dispositif de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) ou encore (iii)

l'approche régionale de lutte antiacridienne.

Dans l'optique de réduire la vulnérabilité des populations sahéliennes et ouest-africaines face à la sécheresse et à la désertification, le CILSS, en étroite collaboration avec les 17 pays et les partenaires au développement, conduit chaque année :

- des missions de pré-évaluations et d'évaluations de la campagne agricole en analysant les dispositions prises par les États et leurs partenaires ; le déroulement de la campagne agro-hydrométrologique, les impacts sur les activités (agro-Sylvo-pastorales) et sur les ressources (eaux, pâturages...) ; les impacts phytosanitaires ; les impacts sur les marchés et la

Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

- quatre cycles du Cadre Harmonisé : dans un 1<sup>er</sup> temps dans les pays où toutes les informations nationales collectées sont mises bout à bout pour faire la convergence des preuves afin de dégager de façon objective l'état de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des 17 pays CILSS/CEDEAO ; et (ii) dans un second temps, une agrégation des résultats nationaux est faite pour sortir l'état de vulnérabilité de la sous-région : en situation courante et projetée selon quatre niveaux de vulnérabilité : minimale, sous pression, crise, urgence et famine).



### ***Suivi environnemental et alerte précoce***

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CILSS joue le rôle de Lead thématique en suivi du climat, suivi environnemental et agropastoral et l'Alerte précoce en fédérant toutes les initiatives des pays et des institutions

scientifiques et de la sous-région.

Le CILSS a su mettre, à travers le CRA, un dispositif régional de collecte et de gestion performante des données environnementales indispensable à la prévision et à l'anticipation des risques climatiques, phytosanitaires ou acridiens.

L'utilisation du numérique pour le renforcement de la résilience des populations face à la sécheresse fait partie des approches privilégiées par le CILSS. En effet, dès sa création, le CILSS, à travers AGRHYMET, en collaboration avec ses partenaires scientifiques et techniques, utilise la télédétection pour l'alerte précoce et la veille environnementale ainsi que les nouvelles technologies d'information et de la communication pour la diffusion des informations.

Aux niveaux régional et national, le CILSS a mis en place :

- Des Groupes de Travail Pluridisciplinaires (GTP) qui ont pour objectifs de détecter les zones à risque à temps et de fournir des informations pour la prise de décision à tous les niveaux (des politiques aux producteurs ruraux). Ces informations sont basées sur : (i) les prévisions des caractéristiques agro-hydro-climatiques de la saison des pluies (en terme quantitatif (cumuls pluviométriques saisonniers, ) et en termes qualitatif (dates de début et de fin de saison, séquences sèches les plus longues, écoulements dans les grands bassins fluviaux)) ; (ii) le suivi décadaire et mensuel de la saison des pluies (multi paramètres (pluies, vents, températures, feux de brousse, États des cultures et de la végétation naturelle, prévision des rendements, etc.)) ; (iii) les avis et conseils, (iv) la veille sur la dynamique de l'occupation du sol, la dégradation des terres.
- Un dispositif de veille sur la campagne agropastorale à travers :
  - » Les prévisions météorologiques court et moyen termes : la mise en place en collaboration avec l'ACMAD et l'ABN d'un processus de prévision saisonnière (PRESAO) qui consiste en la prévision en début de saison des pluies, des conditions moyennes du climat principalement les précipitations pour la période juillet- août- septembre et les écoulements en hautes eaux des principaux cours d'eau en Afrique de l'Ouest ;
  - » Les prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques à la fois pour les zones soudanienne et sahélienne (PRE-SASS) et pour les régions du Golfe de Guinée (PRESAGG);
  - » Le suivi opérationnel de la campagne agropastorale et de détermination des zones à risques de déficit de production ;
  - » Un modèle de diagnostic hydrique qui permet une évaluation précoce des productions agricoles et au-delà une caractérisation de la vulnérabilité agro-pastorale au Sahel (zones à risque agricole, pastoral, phytosanitaire, hydrologique, etc..) ;



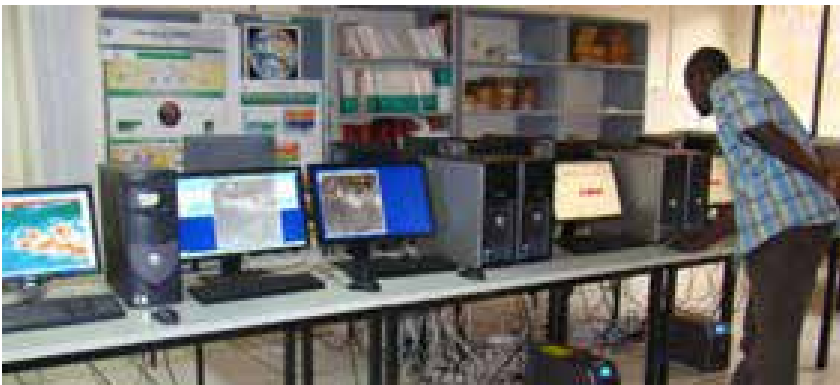
- » L'utilisation de plusieurs outils pour le suivi, le diagnostic et la caractérisation de la campagne agropastorale et le suivi de la végétation ;

***Utilisation des nouvelles technologies pour la résilience des populations à faire face à la sécheresse***

L'Utilisation du numérique pour le renforcement de la résilience des populations face à la sécheresse fait partie des approches privilégiées par le CILSS. En effet, dès sa création, le CILSS à travers AGRHYMET, en collaboration avec ses partenaires scientifiques et techniques, utilise la télédétection pour l'alerte précoce et la veille environnementale et les nou-

velles technologies de l'information et de la communication pour la diffusion des informations.

La collecte de données et l'acquisition de nouveaux indicateurs de sécheresse par télédétection sont sans doute les apports majeurs des Nouvelles Technologies (NT). Avec les progrès scientifiques et techniques, le CILSS s'est investi dans l'utilisation des technologies SIG, les plateformes en ligne, les logiciels de programmation (ex. R, Python, MATLAB, etc.) qui permettent de collecter, stocker, analyser, diffuser les données et informations pour l'aide à la prise de décision. Ainsi une base de données numérique unique en son genre en Afrique de l'Ouest a été mise en place à AGRHYMET.



### ***Les infrastructures de réception et de traitement des images satellitaires***

- Une antenne EUMETSAT pour les données MeteoSat Seconde Génération (MSG) ;
- Une antenne RARS pour les données du satellite METOP et autres satellites météorologiques polaires (collaboration avec ACMAD) ;
- Un centre de calcul spécialisé : High Performance Computer - HPC (pour les calculs de haute intensité) ;
- Une e-station/station MESA (pour réception et traitement automatiques des images satellitaires permettant d'assurer le suivi environnemental, le suivi agricole, le suivi pastoral, etc.) ;
- Une climat-station pour les applications météorologiques et services climatiques, 6 salles techniques (pour les formations et autres réunions techniques) ;
- 7 laboratoires spécialisés dont un laboratoire de bio-carbone pour l'évaluation des bilans carbonés ;
- Un laboratoire de langue,
- Une Liaison internet Vsat, des salles de visioconférence ;
- Des équipements et matériels pour les observations et la collecte des données de terrain.



### Quelques services du CILSS qui exploitent les données d'observation de la terre pour la gestion du risque de sécheresse

- Un dispositif de veille sur la campagne agropastorale à travers les prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques à la fois pour les zones soudanienne et sahélienne (PRESASS) et pour les régions du Golfe de Guinée (PRESAGG) ;
- Le suivi opérationnel de la campagne agropastorale et de détermination des zones à risques de déficit de production ;
- Les prévisions météorologiques à court et moyen termes ;
- La veille environnementale à travers le suivi de l'évolution de l'utilisation et l'occupation des terres au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Programme LU/LC), qui permet de faire l'état de l'environnement de la région, ainsi que des analyses diachroniques et prospectives, de faire la cartographie détaillée de l'occupation et l'utilisation des terres à l'échelle locale pour planifier leurs exploitations durables, de suivre les tendances de la végétation sur un terroir agricole, de suivre et évaluer la biomasse fourragère ;
- L'utilisation des drones pour le suivi et l'évaluation des actions de restauration des forêts et paysages, gestion durable des terres ;
- Le développement des scénarios climatiques prospectifs pour la région et l'analyse des impacts associés dans les différents secteurs.

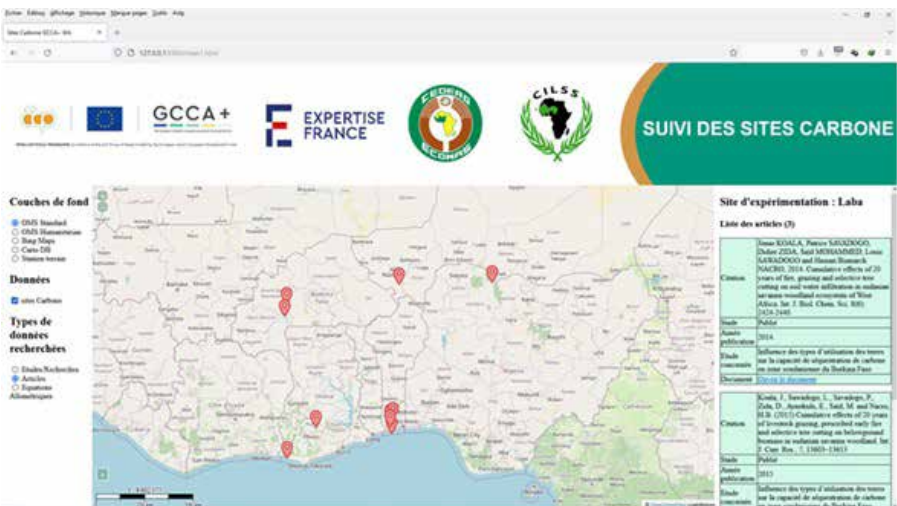


Figure 1 : Base de données des sites carbone : en ligne. <https://gccaplus-map.net/>

### ***Suivi des pâturages***

Dans le cadre des projets AMESD, MESA et AfriCultures, le CRA a développé un système de suivi et d'évaluation des pâturages en utilisant les produits dérivés des images satellitaires NDVI, RFE2 et DMP. Ces différents indices permettent non seulement de faire un suivi régulier du front de végétation, mais également de faire une estimation de la production de biomasse potentielle et de la comparer à une moyenne de référence, également d'évaluer la Capacité de Charge).

### ***Suivi de la biomasse et du carbone des écosystèmes forestiers et pastoraux***

Stocks de carbone des écosystèmes forestiers

Dans le cadre de la mise en œuvre des phases 1 et 2 du projet GCCA (Global Climate Change Alliance), le Centre Régional AGRHYMET a mis en place des sites pilotes pour le suivi de la biomasse et du carbone dans le système sol-végétation dans quatre sites forestiers représentatifs des formations forestières de la région : site sahel au Niger, site savane au Burkina Faso, et site forêt au Bénin et au Ghana). Les mesures effectuées sur ces sites ont permis d'élaborer 60 équations allométriques des espèces principales et d'estimer les stocks de carbone du système sol-végétation. Une base de données des sites carbone est mise en ligne. Un Laboratoire bio-carbone installé au CRA, avec divers matériels

scientifiques, permet d'accueillir les étudiants et équipes de chercheurs des institutions partenaires des pays de la sous-région (figure 1).

Bilan carbone des systèmes pastoraux

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'élevage représentent une part importante des émissions totales de GES dans de nombreux pays en développement, et devraient augmenter au cours des prochaines décennies.

Le secteur de l'élevage (agro)pastoral représente un défi unique pour les inventaires nationaux de GES dans les pays de l'espace CILSS-CEDEAO en particulier, en raison des capacités limitées à mobiliser, à identifier et à collecter des données fiables et à quantifier les sources d'émissions de Gaz à Effet de Serre mais aussi les puits de carbone. En outre, l'examen des Contributions Déterminées au niveau National (CDNs) de ces pays montre une faible prise en compte du secteur de l'élevage malgré sa contribution importante dans les économies de ces pays.

Le projet CaSSECS (Séquestration de Carbone et Émissions de Gaz à Effet de Serre dans les écosystèmes (agro)-sylvopastoraux des États sahéliens du CILSS), mis en œuvre par un consortium de 18 partenaires du Nord et du Sud, travaille sur l'amélioration des connaissances sur le bilan carbone des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux sahéliens pour apporter des réponses adéquates

aux questionnements sur l'empreinte carbone de l'élevage de ruminants en systèmes (agro)pastoraux dans notre sous-région. Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre de l'initiative DESIRA pour quatre ans (2020-2023).

L'évaluation de l'empreinte carbone de l'élevage dans le cadre du PRAPS-2 a été conduite par la division Production et Santé Animale de la FAO avec l'outil GLEAM-i (<https://gleami.apps.fao.org/>) couplé à l'outil LS IPT utilisé pour l'évaluation économique et financière. Les mêmes systèmes de production et données d'entrée ont donc été utilisés dans les deux évaluations.

L'analyse ex-ante montre un bilan négatif net de 399 828 tCO<sub>2</sub>-eq/an en moyenne pour les 6 pays du PRAPS-2. Cela inclut une augmentation très marginale des émissions

provenant des animaux et de leur alimentation (y compris le fourrage) de 84 501 tCO<sub>2</sub>-eq/an en moyenne (+0,1%) et une séquestration de 484 330 tCO<sub>2</sub>-eq/an dans les parcours grâce à la gestion concertée prévue dans la Composante 2 du Projet. La quasi-absence d'évolution des émissions des animaux et de leur alimentation est due à plusieurs facteurs dans cette estimation : amélioration de la productivité, impacts des sécheresses qui limitent la croissance du cheptel et amélioration marginale de la qualité de l'alimentation qui réduisent légèrement les émissions de méthane entérique par tête. Ces améliorations se traduisent par une augmentation de la production totale de protéines (viande + lait) de 20% tandis que les émissions par kg de protéines (ou intensités d'émission) sont réduites de 17%.

### ***2.1.2. Suivi des paysages et des changements d'utilisation des terres***

Les bases de données thématiques du CILSS offrent une grande opportunité à l'Institution de faire des traitements et des analyses croisés pour faire des interventions, des publications mais aussi pour disposer des éléments de plaidoyer et d'acquis en vue d'élaboration de politiques nationales intégrant des données à portées scientifiques. Au nombre de ces acquis on peut citer :

#### ***L'ATLAS des paysages de l'Afrique de l'Ouest***

L'ATLAS des paysages de l'Afrique de

l'Ouest met en exergue les changements d'utilisation et d'occupation des terres dans 17 pays d'Afrique occidentale et au Tchad de 1975 à 2018 (figure 2).

Cet atlas, résultat d'une collaboration entre Le CILSS et ses partenaires que sont l'USAID, l'USGS et les institutions de 17 pays du CILSS et de l'Afrique de l'Ouest, constitue un excellent outil d'aide à la décision et de planification de la gestion durable des terres dans le contexte du changement climatique. Il renferme une importante quantité de données sur la

dynamique de l'utilisation des terres et permet aux utilisateurs d'accéder aux données historiques sur les paysages, d'analyser et de comparer les engagements climatiques nationaux, de découvrir comment les objectifs climatiques peuvent aider à atteindre les objectifs de développement durable, de comprendre les vulnérabilités aux

impacts climatiques, et d'utiliser des modèles pour tracer de nouvelles voies vers un développement sobre en carbone.

Le CILSS ambitionne d'actualiser les données et de produire une nouvelle version de cet atlas sur l'évolution des paysages en AOS tous les 5 ans.



## Atlas: Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest



- Met en exergue les changements d'utilisation et d'occupation des terres dans 17 pays d'Afrique occidentale Tchad, en se basant sur trois périodes clés (années) — 1975, 2000, 2013 et 2018 —
- L'atlas décrit les principales transformations qui se sont produites au sein des paysages de chaque pays, et dans l'ensemble de la région, au cours des 43 dernières années
- Les facteurs de changements, ainsi que leurs conséquences environnementales et socio-économiques
- Les données cartographiques détaillent la rapidité et l'amplitude des changements de l'occupation des terres
- Zoom sur les paysages particuliers: évolutions positives ou négatives (hotspots ou hopespots)

Voici le lien: <https://eros.usgs.gov/westafrica/atlas-document-downloads>  
<http://agrhyment.cilss.int/>

Figure 2 : ATLAS des paysages de l'Afrique de l'Ouest

### Le GLOBAL LAND OUTLOOK (GLO) - Rapport thématique de l'Afrique de l'Ouest

Le rapport Global Land Outlook (GLO) « Regards et perspectives sur les terres » examine l'ensemble des défis auxquels les populations et les écosystèmes sont confrontés dans l'exploitation des terres : des pressions dues à la croissance démographique, au changement climatique, à l'urbanisation, aux migrations et aux conflits, à l'insécurité alimentaire, énergétique et hydrique. Lors de la deuxième édition du GLO, l'UNCCD

avait confié au CILSS l'élaboration du rapport thématique de l'Afrique de l'Ouest sur « la Neutralité en matière de dégradation des terres : Bénéfices pour la sécurité humaine ». Ce rapport (accompli avec l'appui de TetraTech, USAID et SERVIR Afrique de l'Ouest) analyse les enjeux, contraintes et atouts de 7 pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad), et met en lumière les acquis et opportunités existants pour favoriser le développement durable et inclusif de toute la région. Le rapport décrit ainsi les

bonnes pratiques de Gestion Durable des Terres (GDT) développées pour faire face à la dégradation des terres, sous l'impulsion des communautés locales, et qui ont permis de réduire l'érosion des sols, de reconstituer le couvert végétal, de retenir l'eau pour l'irrigation, d'améliorer la production agro-sylvo-pastorale, et d'accroître

la résilience des écosystèmes et des populations face au climat (figure 3).

Pour le CILSS, il s'agira de produire une version révisée de ce Rapport thématique Afrique de l'Ouest du GLO tous les 5 ans en se basant sur les données actualisées.



### GLO 2019: Neutralité en matière de dégradation des terres : Bénéfices pour la sécurité humaine



United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD). 2019. The Global Land Outlook, West Africa Thematic Report, Bonn, Germany

<http://agrhyment.cilss.int/>



Figure 3 : Rapport du GLO Afrique de l'Ouest



## 2.2. Appui et coordination des politiques de lutte contre la désertification et gestion durable des terres

L'appui à l'élaboration des politiques et stratégies en matière de lutte contre la désertification constitue une action majeure du CILSS.

### **Politiques et stratégies de lutte contre la désertification**

Suite à la Conférence internationale sur la désertification qui s'est tenue en 1977 à Nairobi, le CILSS a reçu mandat de ses États membres pour en faciliter et coordonner la mise

en œuvre des conclusions au niveau de la sous-région Sahel. C'est ainsi qu'il a organisé une conférence sous régionale sur cette problématique en novembre 1984 à Nouakchott qui a vu l'adoption d'une Stratégie Régionale de Lutte Contre la Désertification dont l'objectif était d'atteindre de nouveaux équilibres socio-écologiques fondés sur deux piliers principaux : (i) la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et, en par-

ticulier l'autosuffisance alimentaire ; (ii) la préservation du capital foncier et écologique et la réhabilitation de son potentiel productif. La mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Lutte Contre la Désertification (SR-LCD) amènera le CILSS à adapter ses options stratégiques d'intervention au nouveau contexte socio-économique des États du Sahel et les inscrire dans un cadre plus global de gestion des ressources naturelles. La stratégie régionale a été déclinée/traduite, au niveau de chaque pays membre du CILSS, par l'adoption d'un Plan Directeur de Lutte contre la Désertification plus ou moins bien coordonné ou intégré au Plan National de Développement. Ces plans nationaux de LCD réservaient une importante place à la lutte contre la dégradation des terres et ont constitué le point de départ d'actions importantes dans ce domaine : c'est le cas du projet Keita au Niger.

La Stratégie Régionale de Lutte Contre la Désertification (SRLCD), dite « Stratégie de Nouakchott » adoptée en 1984, a conduit à l'élaboration et à la mise en œuvre des premiers Plans Nationaux de Lutte Contre la Désertification (PNLCD). A travers les PNLCD, les États membres du CILSS ont engagé le combat contre la désertification avec la participation pleine et entière des communautés rurales, avec l'appui d'ONG et de partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux.

Les acquis du CILSS dans ce domaine ont pesé sans conteste dans les négociations post-Rio 1992 qui ont abouti à l'adoption en 1994 de la Convention des Nations Unies sur les Lutte contre la désertification (UNCCD).

Après l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CCD) en 1994, le CILSS et la CEDEAO ont été mandatés par leurs pays membres pour travailler à l'harmonisation des Plan Nationaux de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD) et à l'élaboration d'un programme d'action commun pour la gestion des ressources partagées et/ou transfrontalières de la sous-région (PASR/AO). Le CILSS a ainsi appuyé l'élaboration des PAN/LCD de la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre du PASR/AO a permis le développement de partenariats autour des bassins fluviaux, l'initiation et la mise en œuvre de programmes pilotes transfrontaliers, le développement de bases de données et d'outils de suivi de la désertification.

### ***Gestion décentralisée des ressources naturelles et du foncier***

Le CILSS a animé, sur la scène régionale et internationale, des réflexions stratégiques<sup>1</sup>, ayant permis de mieux prendre en compte la problématique foncière et la décentralisation au Sahel. À l'issue du forum sur le foncier Praia+9 à Bamako 2003, les

1 Entres autres : Forum régional sur la gestion des terroirs sahéliens, Ségou (Mali), 1989 ; « Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics » Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), 2000 ; Réflexions sur les questions foncières et le développement durable (Praia94, Bamako 2003 et 2006)



États ouest-africains se sont engagés à inscrire leurs actions de développement et de lutte contre la pauvreté et la désertification dans la durabilité à travers la mise en œuvre d'un certain nombre d'orientations, dont l'adoption d'un instrument de politique foncière commune, tel qu'une Charte foncière. Le CILSS a été chargé de piloter ce processus.

### ***Intégration du changement climatique dans les politiques***

Le CILSS/AGRHYMET, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, renforce depuis de nombreuses années les capacités des États membres à intégrer le CC dans les politiques sectorielles. Ainsi, dans le cadre du projet GCCA (UE), le CILSS a appuyé 7 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal,

Tchad et Togo) et formé près de 300 cadres ministériels sur l'intégration du changement climatique dans les politiques nationales. Dans le cadre de l'amendement 7 (USAID) et du projet GFCS, le CILSS poursuit le renforcement des capacités des pays en mettant l'accent sur l'aspect sectoriel des CDN et leur alignement sur les politiques nationales et les autres initiatives sur le CC notamment les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), les communications nationales, les stratégies de développement sobres en carbone, etc. Certains secteurs clés comme l'élevage ont fait l'objet d'étude (cas du Niger) ayant permis d'élaborer un document cadre pour l'amélioration de la résilience du secteur face à la variabilité et aux changements climatiques.





### 2.3. Initiatives dans le cadre du renforcement de la résilience du pastoralisme au Sahel

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel constituent une des plus importantes zones d'élevage de l'Afrique. Malgré l'importante contribution de l'élevage dans les économies de ces pays, le pastoralisme et la transhumance restent confrontés à d'importants défis liés à la dégradation des terres, au changement climatique et à l'insécurité dans la sous-région. Dans le but de renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés pastorales, et soutenir les engagements de haut niveau de la déclaration de Nouakchott pour un pastoralisme plus résilient, le CILSS s'est investi à travers trois projets majeurs : (i) Le Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS1 & 2), (ii) Le Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP), (iii) le Projet Élevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO). Ces différentes initiatives se sont investies dans plusieurs domaines :

#### ***Amélioration de la santé animale***

Les actions ont porté essentiellement sur :

- la modernisation des infrastructures et le renforcement des capacités des Services vétérinaires ;
- l'appui à la surveillance et au contrôle harmonisés des maladies prioritaires et des médicaments vétérinaires.

Le principal résultat de cette composante est d'accroître la capacité des Services Vétérinaires (SV), afin de protéger notamment les troupeaux de petits et grands ruminants contre la Peste des Petits Ruminants (PPR) et la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB), deux maladies animales transfrontalières qui provoquent des pertes énormes dans toute la région.

Les activités ont porté sur la planification, la mise en œuvre et l'accompagnement des campagnes de vaccination contre la PPR et la PPCB, et l'appui aux pays dans l'acquisition de vaccins de qualité notamment contre la PPR.

#### ***Amélioration de la gestion des ressources naturelles***

Le CILSS s'est investi dans des actions visant :

- la sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et la gestion durable ;
- l'aménagement des pâturages et la gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau.

Le principal résultat de cette composante est d'accroître les superficies faisant l'objet d'une gestion durable des paysages et de renforcer la gouvernance des terres pastorales et la mobilité du bétail dans le respect des lois et réglementations nationales sur le pastoralisme.

Les activités menées ont contribué

à (i) sécuriser davantage la mobilité des troupeaux et améliorer l'accès aux ressources naturelles, (ii) financer la construction, la réhabilitation et la gestion durable des infrastructures hydrauliques essentielles, et (iii) soutenir la production de fourrage.

Les différents projets se sont investis dans le dialogue entre les communautés transfrontalières pour une transhumance apaisée, l'amélioration de la nutrition et une utilisation pacifique des ressources.

D'autres activités ont été également mises en œuvre pour : (i) renforcer les capacités des pays sur la mise à jour des bases de données spatiales sur les infrastructures et équipements d'élevage, sur l'harmonisation des outils et méthodes d'évaluation de la biomasse et d'établissement des bilans fourragers ; (ii) faciliter le dialogue transfrontalier sur la mobilité du bétail en soutien aux cadres de concertation existants.

Les projets se sont aussi investis dans des actions visant à contribuer à faciliter et à améliorer la prise de décision dans le domaine du pastoralisme et de la transhumance

L'organisation des Entretiens Techniques du PRAPS (ETPs) a permis de capitaliser et de partager les bonnes pratiques de gestion durable des parcours dans le Sahel.

Au titre des études et publications, on note :

- la Stratégie régionale de développement des élevages et de sécu-

risation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel - Version 2023. Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le Projet PEPISAO ;

- l'Observatoire des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel (OSEMAOS) : Rapport de synthèse sur l'État des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

### ***Amélioration des chaînes de valeur du bétail et facilitation de l'accès aux marchés***

Les actions ont porté sur :

- le développement des infrastructures et des systèmes d'information pour la mise en marché ;
- le renforcement des organisations de producteurs et interprofessionnelles et facilitation du commerce.

Le principal résultat est d'améliorer les Chaînes de Valeur (CV) du bétail pastoral, de faciliter le commerce régional du bétail et de soutenir l'intégration des marchés régionaux. Les projets se sont investis à combler les lacunes dans les infrastructures stratégiques des marchés le long des axes de commercialisation régionaux, à renforcer les capacités des Organisations Professionnelles (OP) nationales et régionales, et à soutenir des solutions innovantes pour le développement des CV de l'élevage par le financement de sous-projets.

Le CILSS a réalisé une étude diagnostique sur les systèmes d'information sur les marchés à bétail (SIM-Bétail) des pays PRAPS, et proposé des axes d'amélioration de ces structures. Il a en outre effectué le suivi des flux et tracasseries dans les bassins Est et Ouest avec l'identification des corridors à suivre et les discussions avec la Confédération des Fédérations Nationales du Bétail et de la Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO), partenaire dans le cadre de ce suivi.

Pour développer le partenariat avec les différents acteurs qui interviennent dans la thématique « accès aux marchés », un atelier pour la mise en place d'un cadre conjoint de planification avec les OP de commercialisation du bétail et une rencontre entre le CILSS, Acting For Live et l'ONG ARED ont été organisés en vue de valoriser leur module de formation sur la commercialisation du bétail.

### ***Gestion des crises pastorales***

Les actions majeures dans ce domaine ont porté sur :

- la préparation aux crises et la diversification des modes de vie ;
- la réponse d'urgence aux situations de crise.

Les différentes activités ont permis : (i) la réalisation de l'étude diagnostique sur les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) des pays PRAPS, (ii) le renforcement des capacités des pays dans la méthodologie d'évaluation des revenus pastoraux et agropasto-

raux, sur les méthodes de collecte et d'analyse des données ainsi que la prise en compte d'indicateurs de l'approche genre, et sur les normes et directives sur l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS).

### ***Amélioration de l'inclusion sociale et économique des femmes et des jeunes***

Cette action a pour résultat d'accroître la résilience en améliorant l'inclusion socio-économique des pasteurs, en particulier les femmes et les jeunes. Le PRAPS a apporté avec succès une série de soutiens, notamment un meilleur accès à la formation professionnelle et technique, ainsi qu'un soutien direct sous forme d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), sans oublier l'inclusion des populations pastorales dans les registres sociaux et d'état civil.

### ***Formation des cadres dans le domaine du pastoralisme***

Cette action vise à renforcer les capacités des cadres sahétiens pour prendre en charge les nouveaux défis liés au pastoralisme dans les pays membres du CILSS, à travers notamment la mise en place au Centre Régional AGRHYMET d'un Master en Pastoralisme. Les objectifs pédagogiques de ce Master sont de (i) former un nouveau type de professionnels du développement capables d'appréhender toute la complexité du pastoralisme, (ii) accroître progressivement le nombre de pastoralistes

sahéliens compétents en mesure de prendre en charge les nouveaux défis du pastoralisme. L'originalité du Master en Pastoralisme réside dans son approche transversale, systémique, pluri et interdisciplinaire.

C'est ainsi que, pendant la période de 2017 à 2023, 129 diplômés ont été formés au profit des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.



#### 2.4. Mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre de projets multi-pays de lutte contre la désertification et d'adaptation à la variabilité et au changement climatique

##### ***Axes d'investissement prioritaire pour le CILSS dans la GDT***

Partant des préoccupations de ses États membres et engagé à contribuer significativement au thème de la COP15 désertification « Terres, vie et patrimoine : de la rareté à la prospérité », le CILSS plaide pour : (i) des investissements avisés et conséquents dans les CDNs pour l'atteinte des engagements GDT contenus dans les NDT, PNA et stratégies nationales de GDT ; (ii) des engagements pour faire de la GDT un levier stratégique pour répondre aux nouveaux défis de la région, en parti-

culier l'emploi des jeunes, les conflits intercommunautaires, le terrorisme et la migration des jeunes ; (iii) des financements pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques de GDT.

##### ***Programmes et projets majeurs du CILSS***

Dans le but de réduire la vulnérabilité des populations sahéennes et ouest-africaines face à la sécheresse et à la désertification, le CILSS a mis en œuvre diverses initiatives, à travers des programmes et projets, dont les plus importantes (sans être exhaustif) sont le Programme de suivi de l'évo-

lution de l'utilisation et l'occupation des terres au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Programme LU/LC), le Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement (PFIE), Le Programme Fertilité des Sols (FERSOL), l'Initiative Régionale Environnement Mondial et Lutte contre la Désertification (IREMLCD), Fonds Italie CILSS, le Programme Régional de Gestion Durable des Terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRGDT) ; Le projet BRICKS de la grande muraille verte sur les bonnes pratiques ; Le Projet de Surveillance de l'environnement en Afrique pour le développement durable (AMESD), le Projet MESA (installation et maintenance de 47 stations de réception et d'analyse des produits satellitaires dans les pays du CILSS/CEDEAO), le Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS1 &2) ; Le Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les Pays Côtiers de l'Afrique de

l'Ouest (PREDIP), le Projet Élevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO), l'Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC et AMCC+), le Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (P2RS 1 et 2), le Cadre Mondial pour les Services Climatologiques (GFCS), le Food Resilience System Programme (FRSP), le Projet SERVIR Afrique de l'Ouest (Phase I et II). Aussi, le CILSS poursuit la formulation des projets structurants au bénéfice des populations : Programme Régional Adaptation au changement climatique et Gestion Durable Des Terres (AGDT)...

Dans le domaine des énergies renouvelables, plusieurs programmes majeurs peuvent être cités : le Programme Régional de Promotion des Énergies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS), le Programme Régional Gaz Butane, Le Projet régional foyers améliorés.





## 2.5. Capitalisation, partage et diffusion des informations, des meilleures pratiques de gestion durable des terres, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique

### ***Partage de données, communication de l'information et la diffusion des connaissances pour l'aide à la décision***

Le CILSS a mis en place :

- un Géoportail intégré pour le partage de données satellitaires, des données des modèles, l'analyse et la cartographie dynamique, la collecte et la mise à jour des données du terrain via des tablettes et smartphones <http://geoportail.cilss.int>;
  - une bibliothèque numérique du CILSS, qui contient pour le moment quatre (4) thématiques : Pastoralisme et transhumance ; GDT/RFP; SAN; Changement Climatique <http://bibliocilss.pariis.net/s/bibnum-cilss/page/Bienvenue> ;
  - le développement d'applications mobiles pour la communication des informations avec les utilisateurs finaux (application AGROMET-TOOLBOX et E-AGRHYMET) ;
- la diffusion de l'information aux producteurs du terrain (WhatsApp et radios communautaires/l'appui d'une plateforme de 184 radios.
  - en outre, dans le cadre de la capitalisation des acquis du CILSS dans le domaine de la sécheresse, de la lutte contre la désertification, de la GDT et du changement climatique, des informations sont mises à la disposition du public à travers le portail CILSS sur le changement climatique et la gestion durable des terres, le portail CILSS sur les bonnes pratiques ; le portail Webmapping du PRG-DT; le portail CCR-AOS/RCC WAS.

### ***Approche de mise à l'échelle de la GDT et d'adaptation au CC***

La mise à l'échelle permet d'évaluer les effets de la mise en œuvre du cadre d'adaptation au niveau local (région) et national (macro-économique) et les retours sur investissements. Les simulations de production sont ensuite confrontées avec les objectifs des politiques agricoles en vigueur dans le pays.

La méthodologie adoptée est la suivante :

**Étape 1 :** Analyse de la dégradation des terres et des impacts des CC par zone agro-écologique; prise en compte de la population de l'année et sa projection en 2030 (horizon des CDNs) ; détermination des superficies emblavées par type de culture et des rendements observés ;

**Étape 2 :** Identification des techniques de GDT (options d'adaptation) et leurs coûts/ha et par zone ; recensement des hausses de rendement (céréales, anacarde) permises à l'hectare ;

**Étape 3 :** Calcul des effets au niveau macroéconomique : Calcul du coût total de la restauration des terres, du nombre de personnes qu'on peut nourrir en plus pour les céréales, de la valeur de la hausse totale de production nette attendue, du retour sur investissement et de l'impact sur les prévisions d'importation de céréales du pays. Enfin, voir la Cohérence avec les projets et programmes nationaux.

Dans une note aux décideurs (CILSS, 2015), la simulation de l'impact de la mise à l'échelle des techniques AIC (tableau 1) montre que « si les politiques publiques agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest se fixent comme cible de restaurer 10% des superficies

agricoles par an avec des techniques de GDT, le coût des investissements nécessaires se chiffreraient entre 50 à 170 millions de dollars par an. Selon les pays, le retour sur investissements est évalué entre 50 et 70% » .





**Tableau 1 : Simulation de l'impact de la mise à l'échelle des techniques AIC**

Pays	superficies céréales (ha)	superficies traitables avec les techniques AIC (ha)	hausse de production (t)	personnes nourries en plus	carbone stocké (t)	coûts (M\$)	RSF
Bénin	1 050 000	105 000	90 000	700 000	480 000	45	60%
Burkina	4 025 000	355 000	280 000	1 250 000	1 880 000	170	50%
Niger	6 900 000	310 000	220 000	805 000	1 600 000	115	75%
Sénégal	800 000	300 000	225 000	1 030 000	2 000 000	125	70%
Tchad	2 100 000	210 000	120 000	765 000	180 000	90	55%



D'autres études du CILSS ont porté sur l'impact à moyen terme des investissements en GDT et la nécessité du changement d'échelle de la GDT (Étude Sahel, CILSS-CISVUA 2009) :

- Capitalisation sur le rapport coût bénéfices des investissements en GDT ;
- Impacts sur la sécurité alimentaire: hausses de rendements (grain et paille) ;
- Impacts socio-économiques (nouvelles filières, AGR) ;
- Impacts sur les effets du changement climatique (actions sur la température du sol, effet brise vent, réserves en eau...).

Dans le cadre du projet AMCC/GCCA, deux études ont permis le « Recensement et évaluation des solutions à faible émission de carbone et résilientes vis-à-vis du climat en Afrique de l'Ouest dans le secteur AFOLU » et le « Recueil de bonnes pratiques agro-écologiques sobres en carbone au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

En outre, le CILSS s'est beaucoup investi dans des actions visant à :

- opérationnaliser la composante du Géoportail intégré des services du CILSS pour les échanges et la diffusion de bonnes pratiques GDT/CC ;
- développer un système intégré d'acquisition et de gestion des connaissances ;
- appuyer les mécanismes innovants de diffusion des bonnes pratiques via les producteurs innovateurs porteurs de changement ;
- développer un modèle cartographique à l'échelle communale fournissant un outil d'aide à la décision pour une planification locale pour des options d'investissements en GDT/CC.

### ***Des options d'adaptation urgentes aux options d'adaptation planifiées***

Au cours des décennies passées, face aux divers aléas climatiques, les populations locales et les institutions nationales de recherche et de vulgarisation de la sous-région ont continuellement identifié et adopté des mesures d'adaptation. Un large éventail d'expériences novatrices existe aujourd'hui et des technologies innovantes d'adaptation résilientes vis-à-vis du climat ont été recensées, en particulier dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles (terre, eau et espèces végétales et animales) dans un contexte de variabilité et de changement climatique (Sarr et al, 2014).



*Figure 4 : Quelques technologies innovantes d'adaptation résilientes vis-à-vis du climat*

Les technologies capitalisées sous formes de fiches techniques et mises en œuvre avec succès *in situ* en Afrique de l'Ouest doivent être mises à l'échelle pour révolutionner l'agriculture de la sous-région (figure 4).

Des champs-écoles pour la démonstration de stratégies d'adaptation au changement climatique ont été installés par l'un des tous premiers projets mis en œuvre par le CILSS sur la thématique des changements climatiques, en l'occurrence le projet

« Appui aux capacités d'adaptation du Sahel aux changements climatiques » financé par l'ACDI (figure 5).

Figure 5 : Champs-écoles pour la démonstration de stratégies d'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. A) Conservation des eaux et des sols et utilisation de variétés améliorées de sorgho au Burkina Faso, B) Ensemencement des pâturages au Niger. Source, projet CILSS/ACDI



**Organisation par le CILSS de la 2<sup>ème</sup> Conférence scientifique internationale sur le changement climatique en Afrique de l'Ouest et au Sahel**  
31 mai au 2 juin 2022 à Niamey, République du Niger



CONFÉRENCE  
SCIENTIFIQUE  
INTERNATIONALE  
— CHANGEMENT  
CLIMATIQUE —  
NIAMEY - NIGER

Avec comme thème principal, Vulnérabilité et adaptation du secteur de l'Agriculture face au changement climatique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, cette seconde édition a centré les débats de manière spécifique sur les thèmes suivants : (i) Science du climat ; (ii) Risques climatiques, vulnérabilité et impacts ; (iii) Adaptation des sous-secteurs de l'Agriculture à la variabilité et au changement climatique ; (iv) Mécanismes de financement, et (v) Plaidoyers et communication en direction des décideurs politiques.

Au total deux cent vingt-deux (222) participants issus des Organisations Intergouvernementales (OIG) ; des coopérations bi et multi latérales, du système des Nations Unies ; des organisations internationales ; des institutions scientifiques et techniques (Universités et Centres de recherche) ; de la société civile ; des ONG ; des organisations de producteurs et du Secteur privé, ont pris part à cette seconde édition. Au total, une vingtaine de communications ont été faites en plénière, 27 communications en sessions parallèles. En outre, trois (3) panels ont été organisés. Les résultats des travaux des sessions en parallèles ont fait l'objet de restitution et de validation en plénière. Par ailleurs, 13 posters en lien avec les différents thèmes de la conférence ont été exposés.

Des différents échanges et interventions, il est ressorti ce qui suit :

- Adopter une approche inclusive

dans la recherche sur le changement climatique par une meilleure implication des communautés et la prise en compte les connaissances endogènes ;

- Promouvoir une interaction entre sciences physiques et sciences sociales à travers la capitalisation des connaissances culturelles dans les différents modèles et la mise à contribution des spécialistes en communication sur les connaissances locales ;
- Développer des canaux adaptés de diffusion des informations climatiques aux communautés de base ;
- Prendre en compte la dimension genre dans l'identification et la mise en œuvre des solutions d'adaptation au changement climatique ;
- Prioriser, au niveau des États, les actions qui maximisent les synergies entre l'adaptation, l'atténuation, la production alimentaire et le développement durable ;
- L'importance de construire un partenariat public/privé autour des services climatiques ;
- Créer/renforcer l'interface recherche vs politique afin que les décideurs accordent une priorité plus grande à la recherche ;
- La nécessité d'une meilleure vulgarisation et une mise en échelle de la panoplie d'outils et approches de prévision climatique qui existent dans la région. L'accent doit être mis sur

la communication et le plaidoyer pour une gestion efficace des connaissances sur le changement climatique ;

- Promouvoir la mise en échelle des mesures d'adaptation suivant les trois dimensions : incrémentale, systémique et transformationnelle ;
- Renforcer les capacités des pays afin qu'ils puissent disposer des compétences suffisantes pour prendre en charge les questions liées au Climat et pour leur faciliter l'accès aux fonds climat ;
- Promouvoir l'accessibilité aux données climatiques et météorologiques pour les besoins des travaux de recherche et de trouver un mécanisme durable de collecte et de partage des données de qualité ;
- Impliquer davantage la communauté scientifique dans l'élaboration et la mise à jour des CDN ;

- La nécessité de mettre en place un observatoire sur les impacts du CC au regard de la forte variabilité constatée dans les résultats des travaux de recherche sur cette question ;
- Mobiliser des financements adéquats aux niveaux national, régional et international pour, d'une part, la prise en compte du Changement Climatique dans les politiques au niveau local, sectoriel, national et, d'autre part, pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques pour renforcer la résilience.

À l'issue des travaux, les participants à la conférence ont lancé un appel dit appel de Niamey portant, entre autres, sur l'institutionnalisation de l'organisation de la conférence scientifique internationale sur le climat, sous l'égide d'AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.





## 3. PERSPECTIVES

### ***L'action du CILSS pour les prochaines décennies est déclinée dans le Plan stratégique 2050 et le Plan de travail 2023-2027***

La Gestion des Ressources Naturelles incarne la lecture de la santé de l'environnement, voire les fondements des réflexions sur les engagements internationaux en matière d'environnement, et l'expression du développement durable dans le triptyque économie-société-environnement. Aujourd'hui, les défis de la GRN sont particulièrement l'insécurité alimentaire et les changements climatiques (HLPE, 2012). Les mesures politiques, stratégiques ou d'investissements, par les États pour relever ces défis, restent insuffisantes.

***Pour la période 2023-2027 à venir, le CILSS par l'axe Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique (GRN/CC), s'attèlera à combler les insuffisances et à les contrôler en s'attaquant aux défis suivants :***

- un besoin d'une approche intégrée des interventions de GRN et de sécurité alimentaire ;
- l'accès aux outils et à l'utilisation limitée des bonnes pratiques pour éclairer la prise de décision ;
- la gestion de l'élevage mobile, en particulier sa composante pastorale transfrontalière ;
- un besoin de promotion des énergies renouvelables.

#### ***Sur le plan institutionnel :***

- L'opérationnalisation d'AGRHYMET comme CCR-AOS ;
- L'accréditation du CILSS aux Fonds Climat, notamment le Fonds Vert Climat ;
- Devenir une entité régionale accréditée de l'UNCCD en charge de l'élaboration du GLO Afrique de l'Ouest ;
- L'institutionnalisation de l'organisation de la conférence scientifique sur le changement climatique ;
- La mise en place en place d'un observatoire sur la transhumance en Afrique de l'Ouest ;
- Hub régional de référence sur les données GRN/CC (Géoportail, etc.).









**CILSS - Comité Permanent Inter-États de Lutte  
contre la Sécheresse dans le Sahel**

03 BP 7049 Ouagadougou 03 - BURKINA FASO  
Tél. : +226 25 49 96 00 - Fax : +226 25 37 41 32  
Email : [administration.se@cilss.int](mailto:administration.se@cilss.int)  
[www.cilss.int](http://www.cilss.int)